



## SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne  
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRE Code courrier interne : PSX 45

Email : [sud.loirecentre@free.fr](mailto:sud.loirecentre@free.fr)

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)

Facebook : Sud BPCE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Orléans, le 5 Avril 2017

# Mon intéressement pour vivre, c'est devenu capital !!!

L'intéressement résulte d'un calcul lié aux résultats ou aux performances de l'entreprise. Le choix des critères est laissé aux parties contractantes (niveau ou progression du bénéfice net, évolution du chiffre d'affaires, critères de respect de délais, de qualité...). Le montant global des primes distribuées ne doit pas dépasser annuellement 20% du total des salaires bruts versés (pas de risques à CELC : le directoire a toujours refusé de considérer cette limite légale et a toujours imposé d'entrée de jeu sa propre limite de 12%).

## Et demain ?

S'appuyant sur un résultat prévisionnel en baisse pour cette année, la Présidente s'est engagée devant l'ensemble du personnel (réunions de vœux) d'ouvrir des négociations pour que chaque salarié puisse toujours bénéficier de deux mois de salaire en moyenne dans le cadre de l'intéressement pour les années à venir.

## A ce stade de la négociation, que propose la Présidente qui vient de se voir attribuer 170 000€ de part variable ?

*Maintenant que le syndicat des cadres a écrit que je fais bien mon job...autant dire que la révision de l'accord d'intéressement, pour permettre aux salariés, de continuer à percevoir 2 mois de salaires en moyenne, c'est comme pour l'égalité Homme-Femme, les conditions de travail, les heures supplémentaires non payées, l'augmentation des salaires, ce n'est pas ma priorité !!!*



## Pour le moment, la Présidente ne respecte pas sa parole.

C'est l'amnésie totale, elle ne veut plus se souvenir de son engagement vis-à-vis des salariés lors des réunions de vœux à savoir : renégocier l'accord d'intéressement. Aujourd'hui, Mme Paquet annonce que la parole de la Présidente ne sera pas respectée. **Sans négociation, le personnel pourrait se voir amputer son enveloppe d'intéressement de 30 à 40% pour les deux années à venir !!!** L'ensemble des signataires de l'accord d'intéressement doit prévoir toutes formes d'actions syndicales pour ramener la Présidente à la raison.



**Vos élus SUD-SOLIDAIRES** : Philippe Rigaud, Cécile Gambert, Tristan Guérin, Philippe Renaus, Alain Quesne et Régis Freslon.